

# La renaissance de la maison de Saint-Just à Blérancourt

## *Entretien avec Bernard Vinot*

*Cette interview de Bernard Vinot, président fondateur de l'Association pour la sauvegarde de la maison de Saint-Just à Blérancourt, a été réalisée par Anne Quenedey et Jacques Bernet dans la maison de Saint-Just le 11 septembre 2011, dans le cadre du tournage d'un film sur l'histoire de la restauration de l'édifice <sup>1</sup>.*

Monsieur Bernard Vinot, en tant que fondateur et président de l'Association pour la Sauvegarde de la maison de Saint-Just à Blérancourt, vos activités ont été nombreuses pendant vingt-cinq ans. Vous avez organisé en 1989 le colloque «Grandes figures de la Révolution en Picardie», qui fut un succès scientifique et populaire, et avez assuré la publication de ses Actes <sup>2</sup>. Vous avez également participé à l'organisation de la commémoration du bicentenaire de la bataille de Fleurus, apporté un soutien scientifique et technique à l'exposition Saint-Just de Tokyo, en 1994. Par votre intermédiaire, l'Association a aussi acquis une magnifique collection de manuscrits autographes de Saint-Just, dont plusieurs inédits que vous

avez soigneusement édités <sup>3</sup>. Vous avez, pendant quinze ans, conçu chaque année des manifestations à Blérancourt, comme des expositions temporaires ou des conférences faisant appel aux meilleurs spécialistes de la Révolution française. Enfin, vous avez dirigé fermement le comité scientifique qui s'est chargé, non sans succès, de la nécessaire rénovation de l'exposition permanente présentée à l'intérieur du monument.

Mais au cours de cette interview à deux voix, nous laisserons de côté toute cette partie essentielle de votre œuvre pour nous concentrer sur la maison elle-même, que vos efforts ont permis de sauvegarder et de réhabiliter.

*1. Nous souhaitons d'abord, que vous retraciez l'histoire de cette maison. De quand date-t-elle, et quand a-t-elle été achetée par la famille de Saint-Just ?*

La maison de Saint-Just date du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les achats de parcelles ont commencé vers 1750 et se sont poursuivis jusqu'en 1765. Elle était à ce moment la propriété d'un épicier nommé François Lefèvre, qui a eu une importante famille de neuf enfants, si

bien qu'il a agrandi la maison au fur et à mesure du temps. J'ai l'impression que le corps principal, qui longe la rue Saint-Just, a été bâti d'abord, et que les pièces qui se trouvent à l'ouest ont été construites ensuite. Ces agrandissements successifs sont la raison pour laquelle l'édifice a cette structure un peu particulière en forme de U.

*2. Et quand la famille Saint-Just a-t-elle acheté la maison ?*

Le père de Saint-Just l'a achetée en 1776. Elle était alors quasiment neuve, et c'était l'une des plus modernes du village dans la mesure où, dès 1760-65, elle fut couverte en tuiles, alors qu'à l'époque pratiquement toutes les habitations de Blérancourt l'étaient en chaume. Les toits de Blérancourt ne devaient être couverts en tuiles qu'après le terrible incendie de 1775, qui détruisit la quasi-totalité du village.

*3. Pouvez-vous nous dire à quelle date la maison fut habitée par des parents de Saint-Just et quand elle a été laissée à l'abandon ?*

C'est un peu difficile d'être précis. On sait que l'une des

sœurs de Saint-Just, Louise-Marie Anne, épouse Decaisne, qui mourut très âgée, a vécu dans la maison jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, des neveux du Conventionnel l'occupaient encore à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, puisque vers cette époque, quand l'historien Lenotre vint visiter la maison, il eut affaire à des petits-neveux. Mais la maison cessa pratiquement d'être occupée à partir de ce moment. J'ai interrogé, à son grand âge, René Quillet, né à Blérancourt au début du XX<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui disparu. Il m'a assuré n'avoir jamais vu cette maison régulièrement occupée autrement que par des ouvriers agricoles de passage.

**4. À partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, que devint cette maison ?**

Je ne sais pas exactement quelle en a été l'utilisation au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Ce qui est certain, c'est que lorsque le fermier voisin l'acheta dans les années 1950, il en fit un garage pour sa voiture et une desserte de ferme, sorte de hangar dans lequel il entreposait de l'outillage et ses réserves d'engrais. Il y avait même mis, un temps, une sorte de poulailler, mais il fut obligé de retirer ses volatiles sur l'intervention de la D.R.A.C., qui lui interdit de faire de l'élevage de poules dans la maison de Saint-Just !

**5. Saint-Just vécut dans cette maison avec sa famille depuis l'âge de neuf ans jusqu'à son départ pour la Convention à vingt-cinq, en septembre 1792. C'est donc là qu'il a passé la majeure partie de son existence et qu'il écrivit aussi ses premiers textes politiques. Pouvez-vous nous dire quand il est venu pour la dernière fois dans sa demeure de la rue de la Chouette ?**

En effet, Saint-Just y vécut de 1776 à 1792, c'est-à-dire à partir

du moment où son père a acheté la maison et jusqu'au jour où lui-même partit pour Paris siéger à la Convention. Il a d'abord passé trois ans de son enfance à Blérancourt, avant d'aller au collège. Il a été ensuite sept ans interne à Saint-Nicolas de Soissons, pour ses études secondaires, ne retrouvant la maison familiale qu'aux vacances scolaires. Nous avons ensuite une période assez floue de quelques années pendant lesquelles Saint-Just semble avoir à la fois habité la maison et peut-être travaillé, notamment chez un avoué de Soissons. Puis, élu à la Convention, il est parti en septembre 1792 pour Paris et n'a plus eu l'occasion de revenir ici, à l'exception d'une seule fois, au printemps 1794, lors d'une de ses missions à l'Armée du Nord : arrivé à Noyon le 30 avril, il aurait passé la journée et la nuit du lendemain, donc le 1<sup>er</sup> mai 1794, auprès de sa mère.

**6. Saint-Just ne serait donc revenu à Blérancourt ni lors de sa mission de mars 1793 dans l'Aisne et les Ardennes, ni en juillet 1793, lorsque son amoureuse de longue date, Thérèse Gellé, fuit le domicile conjugal pour le rejoindre à Paris. Une lettre que vous avez publiée dans votre livre<sup>4</sup> nous apprend que le bruit courut alors parmi les villageois que Saint-Just l'avait enlevée, ce qui impliquerait qu'il fût venu au village.**

Pour l'année 1793, je n'ai personnellement trouvé aucune preuve qu'il soit passé ici à Blérancourt. En mars 1793, en route pour les Ardennes, il est passé à Soissons. Mais je n'ai aucun moyen d'assurer qu'il est revenu au village, pas plus qu'au cours de l'été 1793.

**7. Vous avez indiqué que Saint-Just habita cette maison, sinon habituellement, du moins**

**très régulièrement jusqu'à l'automne 1792. Des épisodes connus de sa vie ont-ils pour cadre la demeure de la rue de la Chouette ?**

Je n'en vois pas beaucoup, encore qu'il ait consacré toute la période de 1789 à 1792 à faire la révolution au village. Je vois cependant au moins un épisode : en mai 1792, à l'occasion de la plantation de l'arbre de la Liberté sur la place du Marais, en face du château, Saint-Just proposa à ses amis de venir prendre chez lui le buste de Mirabeau. La foule est venue en cortège jusque dans cette maison. Là, les hommes ont hissé le buste sur leurs épaules et l'ont porté au pied de l'arbre nouvellement planté.

**8. On trouve également, tout près d'ici, rue Saint-Just, un lieu appelé « la charmille Saint-Just ». A-t-il un rapport avec le Conventionnel ?**

Lorsque Louis Jean de Saint-Just, père de Louis Antoine, acheta cette maison, elle comportait une propriété beaucoup plus grande qu'aujourd'hui, qui rejoignait notamment le petit ru passant au nord. Il y avait à cet endroit une charmille où, selon la tradition, monsieur de Saint-Just aimait se reposer. Il n'est d'ailleurs pas allé s'y reposer longtemps, puisqu'il est entré dans cette maison en octobre 1776, et qu'il est mort en septembre 1777. La tradition veut aussi que le jeune Saint-Just s'y installait pour écrire : la plume à la main, il aurait eu l'habitude de disposer une table avec plusieurs écrits, allant paraît-il de l'un à l'autre. Mais encore une fois, c'est une tradition impossible à attester.

**9. Nous aimerions que vous évoquiez la maison de Saint-Just à l'époque où il l'a connue. Pouvez-vous nous la décrire ?**

Le bâtiment, extérieurement du moins, était semblable à ce que vous voyez aujourd'hui. Mais les dépendances et la propriété étaient beaucoup plus vastes, puisque la maison était sise sur un terrain de près d'un hectare. En revanche, il y a eu des changements intérieurs, consécutifs à la cohabitation de plusieurs ménages et de plusieurs générations. Ces réaménagements sont restés toutefois mineurs.

**10. Dans l'acte d'achat de 1776 se trouve un descriptif assez précis de la maison. Pouvez-vous nous dire ce que l'on en sait au moment de l'acquisition ?**

D'après le descriptif notarié de la vente, il y avait trois pièces d'un côté du couloir qui conduit à l'escalier du grenier et trois pièces de l'autre. Nous retrouvons la même disposition aujourd'hui, à l'exception que l'actuel office de tourisme a remplacé la salle commune et une chambre.

**11. Seul le rez-de-chaussée était-il alors habité ?**

En 1776, lorsque la maison fut vendue aux Saint-Just, l'étage était désigné comme un grenier avec colombier. On voit d'ailleurs à l'extérieur de la maison le bandeau assez grossier qui accompagne la ligne d'échange entre ce grenier et le rez-de-chaussée. Mais trente ans plus tard, en 1807, au moment où la mère de Saint-Just fit don de la maison à ses filles, il est question dans l'acte notarié de « chambre et cabinet au dessus ». Des aménagements avaient donc été réalisés dans l'intervalle, sans que l'on puisse en préciser la date. La mère, Marie Anne de Saint-Just, vécut dans cette maison jusqu'à sa mort en 1811 auprès de sa fille aînée Louise, épouse Decaisne, qui eut neuf enfants entre 1791 et 1812. La cohabitation de trois générations sous le



États successifs de la maison de Saint-Just :  
Gravure du XIX<sup>e</sup> siècle (en haut),  
avant les travaux de 1989 (au centre),  
en 2012 après restauration (en bas)  
(Coll. Association pour la sauvegarde de la maison de Saint-Just à Blérancourt)

même toit suffirait à expliquer le nouvel agencement de l'étage. Ajoutons que Françoise Victoire, seconde sœur du Conventionnel, épousa successivement Adrien Bayard, notaire à Chaulnes en 1791, puis Marie Claude Decaisne d'Hablincourt, « homme de loi » à Chaulnes, en 1796, et enfin Jean Nicaise Lesassière, receveur des contributions indirectes à Blérancourt, en 1803. Le ménage Decaisne d'Hablincourt-Saint-Just avait quitté Chaulnes en 1801, pour s'installer à Blérancourt où est né, en mars, leur fils unique Louis Victor et a été enterré, en juillet, Decaisne d'Hablincourt. Victoire est-elle venue habiter cette maison avec son fils au cours de son second veuvage entre 1801 et 1803 ? L'a-t-elle occupée avec son troisième mari ? Rien ne permet de l'affirmer. Mais dans l'acte de donation entre vifs de 1807, il est convenu de construire le mur de clôture à double entrée, encore actuel, de séparer par un muret l'arrière de la maison, de planter une haie entre leurs deux jardins. Par ailleurs les Decaisne s'engagent à boucher les deux portes de leur lot qui donnent sur le couloir appartenant aux Lesassière. Cette recherche vétilleuse d'intimité des deux ménages semble bien confirmer une situation de cohabitation pas très... fraternelle !

**12. La maison est connue depuis longtemps des historiens et biographes de Saint-Just. Edouard Fleury, Ernest Hamel, Gaston Lenotre, pour ne citer qu'eux, l'ont visitée et décrite. Il fallut pourtant attendre 1989 pour que la maison fût achetée par la commune de Blérancourt. Pouvez-vous revenir sur les précédentes tentatives de réhabilitation, les raisons de leur échec ?**

Les tentatives de réhabilitation de la maison ne sont pas faciles à connaître avant le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il semble qu'il y en ait eu

la volonté à l'occasion du cent cinquantième de la Révolution française. Mais comme vous le savez, cette commémoration tombait en 1939, à un moment où les Français avaient bien d'autres préoccupations, en sorte que le projet n'a pu aboutir. Une seconde tentative, plus intéressante et mieux orientée, remonte aux années 1975-80, animée par Hélène Leduc, assidue au séminaire d'Albert Soboul à Paris. Elle a su attirer l'attention du président du Conseil général et du préfet, voire les convaincre de réhabiliter la maison. Mais s'est d'abord présenté l'obstacle financier. L'édifice était déjà dans un état de très grande délabre. Hélène Leduc avait envisagé de le faire restaurer en sollicitant des matériaux auprès des entrepreneurs de sa connaissance et en faisant exécuter les travaux par des équipes de jeunes encadrés. Ce n'était évidemment pas la bonne méthode. Surtout, l'obstacle principal était celui de la propriété. La maison appartenait au fermier voisin, dont j'ai déjà parlé, qui refusait de s'en séparer pour plusieurs raisons : il prétendait d'abord qu'elle lui était nécessaire pour son activité et, comme il l'écrivit dans l'enquête publique réalisée à ce moment-là, il craignait la gêne que constituerait un musée situé près de sa ferme, à un moment où les engins agricoles devenaient de plus en plus encombrants.

**13. Venons-en à la dernière opération de sauvetage de la maison, cette fois couronnée de succès, et à votre action qui fut cette fois décisive. Quel fut, selon vous le « coup de pouce » que permit enfin le démarrage de la réhabilitation ?**

Je crois que nous avons eu plusieurs éléments favorables. D'abord nous avons pu réunir une équipe décidée et réaliste. Ensuite nous avons eu la chance que le maire de Blérancourt de

l'époque, Gaston Dessoubrie, fut totalement coopératif. Enfin, il y eut l'air du temps : l'approche du bicentenaire de la Révolution française mobilisant les personnalités et les énergies en vue de la préparation de cette commémoration. C'est le concours de ces trois éléments, sans compter, bien sûr, le travail et la ténacité, qui nous a permis de réussir.

**14. Vous avez pu écrire que c'est « par hasard »<sup>5</sup> que vous avez entrepris le sauvetage de la maison de Saint-Just. Quelles furent les circonstances qui vous ont amené à vous charger de ce dossier ?**

C'est en effet un peu par hasard que j'ai été personnellement conduit à me charger de ce dossier. J'avais rencontré lors de mon activité d'enseignant, précisément au moment où je faisais passer le bac, Jacques Bernet<sup>6</sup>, un jeune collègue très actif qui faisait de la recherche historique. C'est lui qui m'a attiré vers le sujet de la jeunesse de Saint-Just, sur laquelle on ne connaissait pas grand-chose. Comme tout le monde m'encourageait à poursuivre, j'ai été amené à faire une thèse, puis un livre. Cet ouvrage a été un peu le point de départ de cette aventure pour la maison. Car les recherches entreprises m'avaient amené à fréquenter le séminaire d'Albert Soboul, qui était non seulement un grand admirateur de Saint-Just mais était aussi très intéressé par la sauvegarde de sa maison. C'est Soboul qui m'a dit : « Puisque tu es sur place, eh bien ! tu vas t'occuper de ce problème ». J'ai hésité, car je me suis rendu compte que cela allait prendre beaucoup de temps. D'autre part j'avais eu un certain succès avec ce livre *Saint-Just* paru chez Fayard, et je dois avouer que je me suis demandé pendant un moment si je n'allais pas entreprendre un autre ouvrage... mais finale-

ment, vous voyez, j'ai choisi de m'occuper de la maison de Saint-Just.

**15. Connaissez-vous la maison, avant qu'Albert Soboul vous ait incité à prendre en charge sa sauvegarde ?**

Oui, je la connaissais. Tout le monde dans la région connaissait la maison de Saint-Just. On savait que le Conventionnel l'avait habitée et elle avait une certaine célébrité. En 1931, au moment de la reconstruction des régions sinistrées, une plaque avait été apposée sur sa façade. Et puis, comme je l'ai indiqué, les tentatives d'intervention sur cette maison étaient récurrentes. Par ailleurs, vous savez que le film pour la télévision, *Saint-Just et la force des choses*, y avait été tourné en 1974. Son réalisateur Pierre Cardinal avait engagé des habitants de Blérancourt comme figurants. L'affaire avait localement fait grand bruit !

**16. Et dans quel état se trouvait la maison de Saint-Just au milieu des années 1980, au moment où vous avez entrepris son sauvetage ?**

Elle se trouvait dans un état de ruine avancée. Les toits étaient crevés, les pierres de façade très dégradées, et peu de temps auparavant, la cheminée du pignon ouest, la plus importante de la maison, s'était effondrée. Par conséquent, le temps pressait. Si on avait attendu quelques années de plus, on aurait assisté à la ruine totale de l'édifice.

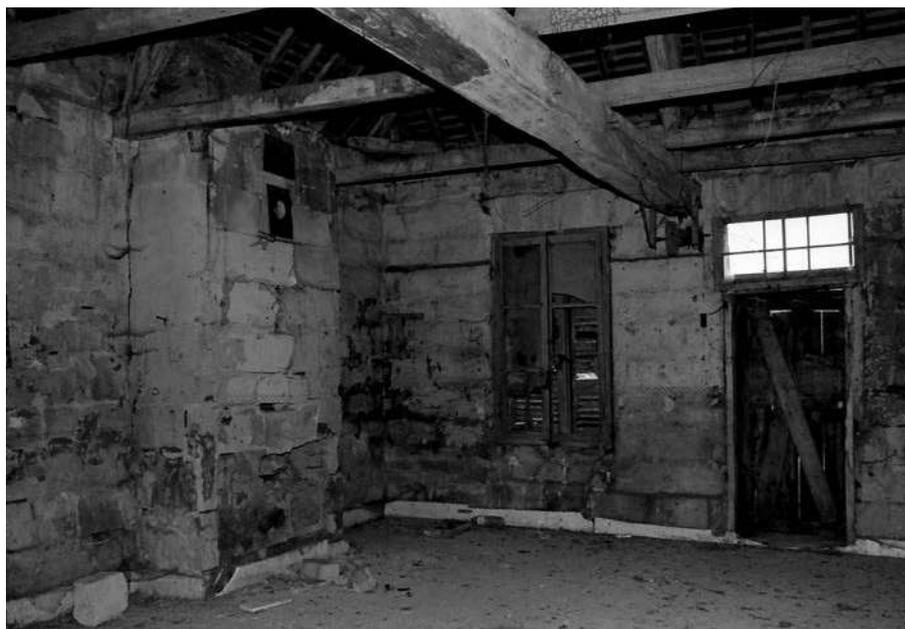
**17. L'Association de sauvegarde de la maison de Saint-Just a été fondée en 1985 ; celle-ci est inscrite sur l'inventaire supplémentaire du patrimoine historique en 1987, achetée par la commune de Blérancourt en 1989 et ouverte au public en 1996. Quatre**

**ans s'écoulaient ainsi entre la fondation de l'association et l'achat de la maison, sept autres années pour l'achèvement de sa restauration. On devine que l'opération a rencontré des obstacles. Pouvez-vous nous dire lesquels ?**

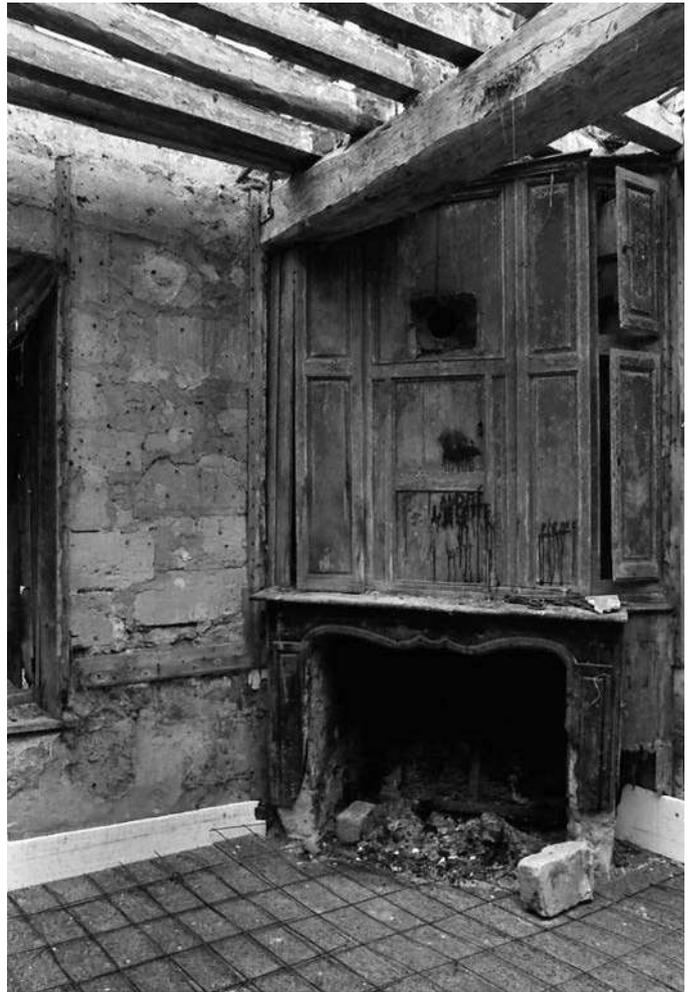
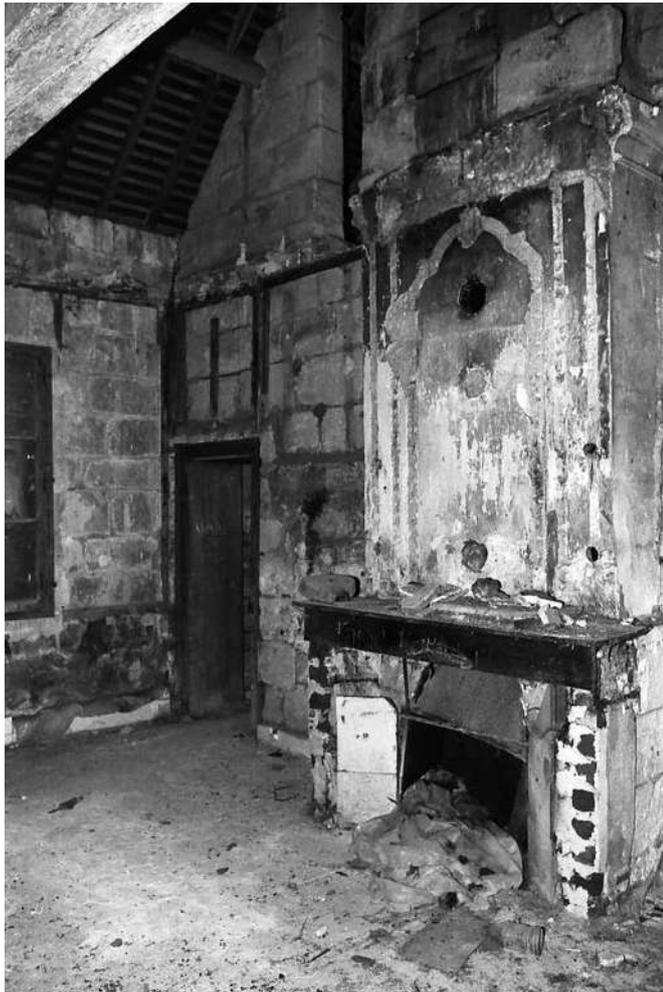
Les obstacles rencontrés au point de départ de notre initiative ont été de trois ordres. Le premier fut un obstacle de propriété, le deuxième de financement, et le troisième, moins important mais qui a tout de même compté, fut un problème idéologique, tenant à la personnalité sulfureuse du Conventionnel de Blérancourt : vous savez que pour beaucoup de Français, Saint-Just est celui qui a animé la Révolution dans sa phase la plus violente, au moment où la guillotine a fonctionné.

On peut revenir un peu en détails sur les deux premiers points. Concernant le problème de la propriété, j'ai dit que les propriétaires qui possédaient la ferme voisine, Monsieur et Madame Gronnier, étaient fermement hostiles au projet et n'avaient aucunement l'intention de vendre la maison. Il a donc fallu très vite leur faire savoir que nous allions solliciter

une procédure d'expropriation, entamée dès le début de l'année 1986, mais qui a duré en raison de la longueur de ce genre de procédure. Elle n'est même pas arrivée à son terme, car les propriétaires ayant appris qu'ils allaient être indemnisés seulement à hauteur de 65.000 francs, soit environ 10.000 euros, compte tenu de l'état de ruine de la maison, ont cédé avant le terme de l'expropriation, en prenant les devants d'une façon quelque peu spectaculaire. C'était en 1989, le jour du colloque *Grandes figures de la Révolution en Picardie*. Je me souviens que je faisais visiter le site au public nombreux venu pour ce colloque, quelque sept cents personnes. Je présentais la maison de l'extérieur. Madame Gronnier est sortie à ce moment-là. Nous avons un peu parlé, et je lui ai fait observer qu'elle se trouvait en présence d'un monument historique qui allait être sauvé. Alors elle a dit, de manière un peu théâtrale : « Eh bien, monsieur Vinot, je vous le dis devant témoins : donnez-nous dix millions <sup>7</sup>, et la maison est à vous ! ». Dès le lendemain, j'ai alerté le maire qui a joint le cultivateur, et la vente s'est faite.



Intérieur avant restauration  
Association pour la sauvegarde de la maison de Saint-Just à Blérancourt



Intérieur avant restauration

Association pour la sauvegarde de la maison de Saint-Just à Blérancourt

**18. La maison devient ainsi la propriété de la commune de Blérancourt. Mais il fallait encore financer sa restauration. Vous avez dit que Hélène Leduc s'était heurtée à ce problème. Comment a-t-il pu être résolu ?**

Le financement de la restauration de la maison a posé problème parce qu'il était très élevé. Jean-Jacques Plantinet, ancien architecte des bâtiments de France, auquel nous nous étions adressés, avait fait un devis de 2.220.000 francs (environ 330.000 euros), soit le prix d'une belle maison ! Le financement était d'autant plus délicat, l'édifice étant inscrit sur l'inventaire supplémentaire du patrimoine historique, qu'il incombait à 70 % à la commune de Blérancourt. La répartition était en effet

la suivante : DRAC, 20 %, Conseil général de l'Aisne, 10 %, la Région répondant qu'elle n'avait pas de ligne budgétaire pour ce genre d'opération. La charge pour la commune apparaissait donc énorme pour ne pas dire insurmontable. C'est la raison pour laquelle, en tant qu'association, nous avons tout de suite pensé devoir intervenir. Nous avons très tôt lancé une souscription publique afin de rassembler des fonds pour aider éventuellement la commune. Car si le coût de l'acquisition n'était pas très élevé, la première tranche de travaux était estimée à 65.000 de nos actuels euros.

**19. Avec cette souscription, l'Association a donc financé une partie de la restauration**

**de la maison. Quelles sont les institutions qui ont assuré le financement des travaux de réhabilitation ?**

Si l'on fait le bilan, on voit que le gros de la dépense a incombé à la municipalité, qui a dépensé près de 500.000 francs. Pour la deuxième tranche de travaux, comme la municipalité ne pouvait plus payer, le chantier fut interrompu. L'association a proposé de se substituer à elle et a fait un chèque de 140.000 francs. Ensuite, nous avons eu la chance que la région, par l'intermédiaire du syndicat des Vert-Monts<sup>8</sup>, retienne le dossier de la maison et contribue pour 400.000 francs. Et nous avons également eu la très grande chance d'avoir affaire à une personnalité à laquelle la maison de Saint-Just doit

beaucoup, le président du Conseil général de l'époque, Paul Girod, qui a non seulement assumé la part du Département, mais aussi, comme nous acceptons d'inclure la bibliothèque municipale dans l'aménagement intérieur de la maison, a permis que le Conseil général fasse un chèque supplémentaire de 300.000 francs. Enfin, pour la troisième tranche de travaux, je ne dois pas oublier une autre personnalité nationale : Jacques Toubon, alors ministre de la Culture et de la Francophonie. Ce dernier a proposé un rattrapage, car entre 1985 et 1989, la part de la D.R.A.C., c'est-à-dire de l'État, au départ de 20 %, est passée à 30 %. Si bien que Jacques Toubon s'est arrangé pour faire valoir un rattrapage au niveau de cette part supplémentaire.

*20. Vous avez parlé de Gaston Dessoubrie, maire de Bléran-court en 1989 lors de l'acquisition de la maison, de Paul Girod, de Jacques Toubon. D'autres personnes ont-elles joué un rôle clé dans l'acquisition puis la restauration de la maison ?*

Il y en a beaucoup. Je dois d'ailleurs dire qu'au cours de

la restauration, nous avons eu constamment des retards, si bien que les délais pour utiliser les subventions ont été fréquemment dépassés. À je ne sais combien de reprises, j'ai dû aller dans les bureaux pour demander qu'on nous accorde une prolongation, et j'ai toujours été bien reçu.

Vous me demandez si des personnes ont eu un rôle important pour la maison. Encore une fois, notre chance fut le premier maire de Bléran-court, Gaston Dessoubrie, mais aussi son successeur, Patrick Laplace, qui ont joué, et pour le second continue de jouer un rôle éminent dans le devenir du site. J'ai salué Paul Girod, mais aussi les conseillers généraux que nous avons eus ici sur le canton, ainsi que Jean-Luc Lanouilh, actuel vice-président du Conseil général, qui nous a accompagnés tout au long de ces années, a toujours soutenu nos projets et est d'ailleurs adhérent de notre association.

*21. La réhabilitation ne posait pas qu'un problème de financement, il fallut aussi décider comment réaliser la restauration. Quels principes ont-ils été suivis pour cette dernière ?*

Restaurer la maison était délicat. Ce l'est toujours pour un monument historique. En tant qu'association, nous avons pris le parti de la conserver le plus possible dans sa forme primitive, pour deux raisons. La première était qu'il reste très peu de maisons de grands révolutionnaires en France ; et celles qui subsistent encore ont été tellement remaniées qu'elles n'ont plus grand-chose à voir avec ce qu'elles étaient à l'origine. La seconde raison tenait au choix fait notamment avec l'architecte des bâtiments de France. Je dois d'ailleurs dire que nous avons eu à cet égard très peu de conflits. Personnellement j'ai peu de regrets, puisqu'on a conservé les tomettes, la poutraison d'origine, etc. Un petit bémol, tout de même : il restait dans la maison un vieux placard, probablement d'origine, dont on peut imaginer qu'il avait été connu par Saint-Just. Situé au-dessus d'une des cheminées, il a malheureusement été remplacé par une menuiserie moderne. Ça, c'est un regret ! Naturellement, il a aussi fallu accepter des modifications pour l'accueil du public. Mais pour l'ensemble de l'œuvre, quand on voit ce qu'est la maison aujourd'hui, je ne suis pas du tout mécontent du résultat.

*22. Existait-il des documents sur lesquels il a été possible de s'appuyer pour la restauration ?*

Oui. Nous sommes partis d'une estampe du début du XIX<sup>e</sup> siècle, intégrant les légères transformations consécutives à l'acte de donation entre vifs de 1807 dont nous avons parlé, essentiellement le muret de façade à double entrée, conservé par souci esthétique, bien que Saint-Just ne l'ait pas connu.

*23. Vous avez évoqué ce placard disparu au cours de la restauration. Mais des élé-*



Intérieur après restauration, état actuel  
(Association pour la sauvegarde de la maison de Saint-Just à Bléran-court)

*ments d'époque qui ont pu être conservés sans restauration subsistent. Pouvez-vous nous en citer ?*

Des éléments architecturaux conservés sans restauration, il n'en existe guère et en même temps il y en a beaucoup, en ce sens que beaucoup de pierres de façade qui étaient piquées ont dû être remplacées. Ce travail a été accompli de manière remarquable par Christian Vignon, un excellent tailleur de pierre. Il en est de même pour les tomettes : j'ai dit qu'elles étaient d'origine, mais il est vrai qu'il a aussi fallu en retrouver de semblables, parce que nous n'avions pas la totalité. Si on regarde la poutraison des salles du rez-de-chaussée, on voit que quelques éléments ont été remplacés. La charpente de la partie supérieure est, en revanche, totalement d'origine.

Nous avons eu également la chance de retrouver une plaque de cheminée disparue. J'avais en effet de très bonnes relations avec le cultivateur d'en face ; une fois que l'affaire fut terminée, nous avons eu de longues conversations. Un jour, il m'a raconté qu'il avait vendu à des brocanteurs des plaques de cheminée provenant de la maison, et m'a donné le nom d'une personne à qui l'une avait été revendue. Je suis allé voir cette personne, qui nous l'a très aimablement redonnée, et nous avons pu la remettre en place.

**24. La maison de Saint-Just désormais sauvée accueille des visiteurs, parfois venus de fort loin. Elle abrite une exposition permanente et une bibliothèque spécialisée consacrées à Saint-Just et à la Révolution française, l'office du tourisme de Blérancourt, une médiathèque et une salle informatique. Vous pouvez à juste titre être satisfait du travail**

*accompli, et qui ne l'aurait pas été sans votre zèle. Avez-vous néanmoins des regrets et pouvez-vous nous dire pour conclure quelle est votre plus grande satisfaction ?*

Vingt-cinq ans après le début de cette aventure, qui nous a pris beaucoup de temps et demandé beaucoup de peine, je dois dire que je n'ai vraiment aucun regret. Je n'ai qu'une satisfaction, celle d'avoir contribué à sauver cette maison. Je pense qu'elle va vivre encore longtemps après nous, faire l'objet de nombreuses manifestations d'intelligence, pour la présenter de la manière la plus adéquate possible, mais aussi la plus agréable. J'espère également qu'elle contribuera à la diffusion de l'histoire de notre pays, d'autant que beaucoup d'étrangers passent ici. Je dois dire enfin que je suis particulièrement satisfait de quitter mon rôle directement actif dans cette oeuvre, en pouvant la transmettre à une jeune équipe, à une jeune présidente<sup>9</sup>. C'est là ma principale satisfaction.

**25. Nous vous remercions vivement.**

#### NOTES :

<sup>1</sup> Réalisé par Camille Vidal-Naquet, ce film sera visible à partir de mai 2012 dans la maison de Saint-Just et sur le site Internet de l'Association.

<sup>2</sup> Les Actes du colloque des 17 et 18 juin 1989 ont été publiés par l'Association pour la sauvegarde de la maison de Saint-Just en 1990.

<sup>3</sup> Bernard VINOT, « Un inédit de Saint-Just : La Raison à la morne », *Annales Historiques de la Révolution française*, n°284, 1991, p. 233-241 ; « Un inédit de Saint-Just : le discours de février 1793 »,

idem, n°307, 1997, p. 1-16 ; « Deux nouvelles lettres de Saint-Just à Garat », *ibid.*, n°346, 2006, p. 133-143.

<sup>4</sup> Bernard VINOT, *Saint-Just*, Paris, Fayard, 1985.

<sup>5</sup> Bernard VINOT, « Un héritage patrimonial : la maison de Saint-Just à Blérancourt », dans *Héritages de la Révolution française à la lumière de Jaurès*, Publications de l'Université d'Aix-en-Provence, 2002, p. 125.

<sup>6</sup> Enseignant au lycée P. d'Ailly de Compiègne, préparant une thèse sous la direction d'Albert Soboul, je rencontrai Bernard Vinot au jury du bac à Amiens et lui proposai ce sujet, objet de la conférence d'avril 1981, dans le cadre de la Société d'Histoire moderne et contemporaine de Compiègne, où le séminaire d'Albert Soboul se délocalisa exceptionnellement (J. Bernet).

<sup>7</sup> 100 00 (nouveaux) francs, c'est-à-dire un peu plus de 15 000 euros.

<sup>8</sup> Le syndicat des Verts-Monts aujourd'hui disparu, rassemblant les communes de Blérancourt, Coucy-le-Château, La Fère, Saint-Gobain, avait vocation, pour la Région, d'instruire et sélectionner les demandes de subvention en faveur de projets susceptibles de promouvoir le développement économique de cette région rurale.

<sup>9</sup> Anne Quenedey a pris la succession de Bernard Vinot à la tête de l'Association, après l'inauguration du nouveau musée, en juin 2010.



Plaque de cheminée